

Artisan ? Créateur ou créatrice ? Participez au marché artisanal estival !

La ville de Chambly organise la deuxième édition de son marché artisanal estival le samedi 12 juillet de 14h à 20h30 au Parc Chantemesse.

Vous êtes artisan, créateur ou créatrice ? Participez ! Proposez votre candidature en remplissant le bulletin d'inscription ci-joint avant le 2 juin 2025. Le tarif est de 30€ pour l'après-midi.

Renseignements auprès d'Aurélié Léourier au 01 39 37 44 00.

Formulaire

Champs obligatoires

Nom et prénom	
Prénom	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Nom de l'entreprise <input type="text"/>	
Description des produits présentés <input type="text"/>	
Adresse postale	
Adresse	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Pays	<input type="text" value="- Aucun(e) -"/>
Adresse mail <input type="text"/>	
Téléphone <input type="text"/>	
Numéro de SIRET <input type="text"/>	
Besoin en matériel : Chaises <input type="text" value="Nombre de chaises souhaitées"/> <i>L'exposant a la responsabilité de sa marchandise du moment de son installation jusqu'à son départ. Il ne pourra engager la responsabilité de la commune.</i>	
Besoin en matériel : Tables <input type="text" value="Nombre de tables souhaitées"/>	
Besoin en matériel : Branchement électrique <input type="text" value="Nombre de branchements électriques souhaités"/>	
Besoin en matériel : Puissance électrique <input type="text" value="Puissance électrique souhaitée"/>	
Informations importantes :	
<ul style="list-style-type: none">• Installation à partir de 12h	

- Prévoir des rallonges électriques
- Prendre de préférence son matériel, notamment barnum et éclairage.

Date de la demande

Par cette demande, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de ce marché et l'accepte.

Envoyer

Les données à caractère personnel recueillies via ce formulaire sont destinées exclusivement aux services de la ville de Chambly à des fins de traitement de votre demande. Elles ne sont pas transmises à des tiers et seront effacées dans un délai d'un an. Pour plus d'informations concernant notre traitement des données à caractère personnel et les modalités d'exercice de vos droits, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).

Publié le 13 mai 2025